PAR MACON, DENIS & KERNAG-

ANNONUE JUDICIATES. VENTE EN PARTAGE LE JOLI COTTAGE DOUBLE Trois Lots à Batir

Batisses en bois à deux étages Encoignure N. O. des rues St Thomas et St James.

Subdivisés comme il est décrit ci-dessous.

Thomas Lunn vs Thomas J. Lunn

et als.

No.53,511 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E

PAR MACON, DEMIS & KERNAGHAN.

W.A. Kernaghan, encanteur.— Bureau,
No. 138, rue Carondelet.—JEUDI. 20 janvier 1898 à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Comnune, ii sera ve du aux auchères publiques en vertu de et conformément un jugement readu le 3 décembre 1897 et signé le 14 decembre 1897 var l'Hon. N.

H. Rightor, juge de la sus dite Cour Division "D" dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci dessous à savoir.—

1º Le joil cottage double à un étage eu ois Nos 1671 et 1673 rue St-Thomas, dans le Premier Distict de cette ville, borné par les rues St-Thomas, Chippewa, Market et St-James, retiré du trottoir, grille en fer. contenant quatre chambres de chaque côté et une bâtisee en bois à deux étages dans le fond contenant quatre chambres. Le lot de terre est désigné par la lettre "D" sur un devis d'arpentage de S. G. De "Isle, vover, en date du 17 décembre 1897 et mesur-conformément au dit plan 33 pieds 6 pouces de face à la rue St-Thomas sur 93 pieds 10 pouces de profondeur, entre lignes parallèes.

2º Les trois grands lots, à bâtir, joignaut la St Thomas an 93 pieda 10 ponces de profon-deur, entre lignes parallè es. 2º Les trois granda lots, à bâtir, joignant la propriété ci desans décrit. dans les mêmes district et îlet, désignés par les lettres A. B et C. sur le susdit devis par De l'Isle, mesurant, conformément au dit plan, chacun 31 pieds 5 ponces à la rue St Thomas sur 93 pieds 10 ponces de profoudeur, entre lignes parallèles, Lot "A" forme l'encoignure des rues St Thomas et St James. Ensemble avec les bâ-tieses et améliorations qui s'y trouvent, aiusi que les écuries et bangars.

Thomas et St James. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, aiusi que les écuries et hangars.

30 Les trois bâtisses en bois à deux étages No 715 rue St.James, dans les mêmes district et ilet et se joignant dans le fond aux propriétés premièrement et deuxièmement décrites. Ces bâtisses contenant chacune quatre chambres, au rez de-chaussée, il y a deux oiternes. Le lot de terre est dérigné par la lettre E, sur le susdit devis par de l'Isle, mesurant conformément au dit devis 32 pieds 6 poucès de fare à la rue St James, par 128 pieds de profondeur entre l'gues na alièles. Se louant chacune au taux de \$132 par an ou \$396 pour les trois.

4 Les trois bâtisses en bois à deux étages No 719 rue James dans les mémes district et flet et adjoignant à la proprieté troisièmement décrite contenant chacene quatre chambres. Sur le terrain sont deux ettenes. Le lot de terre est désigné par la lettre "F" sur le devis ci-desaus par Del Isle meurant conformément au dit devis 33 pirds 8 pouces de face à la rue St-James sur une première profondeur sur la ligne le séparant du lot "E" et parallèle à et vers la rue St-Thomas de 128 pieds sur une ligne s'étendant vers la rue far pued en la la gregur d' 32 pieds ar 180 pieds de profondeur sur la ligne a'étendant vers la rue Chippewa. de là 32 pieds sur une ligne s'étendant vers la rue d'ar qui a ure largeur d' 32 pieds en 180 pieds de profondeur sur la ligne de cotevrs la rue Chippewa Se louant au taux de \$132.00 par an chacune ou \$396.00 pour les trois.

C'est un voisinage où les locataires ne man-

trois.

C'est un voisirage où les locataires ne manquent jamais. La propriété est près du fieuve, des presses à coton, des li nes de chars, des marchés, des écoles et des éguses. Pour un placement sâr et productif in yariem de meilleur.

Termee et Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit pour des billets apérialement gar ut's par hypothèques et lieus du vendeur portait 7 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjurication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocats en cas d'un procès pour forcer la collection des bill-ts les améliorations devant être tenues assurées et les poices transférées au porteur ou porteurs des billets et les ac inéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1898 en aus et au delà du prix d'adjuun placement sur et productif in y a reurs devant assumer les taxes dues et enig b'es en 1898 en sus et au delà du prix d'adju dication; 10 pour cent comptant du pri-d'achar requis des acquireurs au moment de l'adiudication.

adudication. .
Actes de vente pa devant C. J. Théard, notaire, anx frais des acquéreurs.
19 déc.—19 26—jan 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE Cottages simples et doubles

Nos 5926, 5928 et 5930. RUE MAGAZINE, Entre les rues State et Eleanore.

Katie Borne et als vs Charles Von

No 55,105—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans. DAR MACON, DENIS & KERNAGHAN-PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—
W. A. Kernaghan, Encanteur-Buraan
138 rue Carondelet—EUD1, 27 janvier 1898,
a midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 624
et 631 ru. Commune, i sera venda anx enchères publiques, en vertu d'un ingement
renda le 14 décembre 1897, et signé le 20
décembre 1897, par l'Hon. N. H. Rightor,
juge de la susdite Cour, Division D, dans
laffaire oi dessus ictitulée, les propriétés suiventes à asvoir—

vantes, à savoir—

1º Le cotage double à un étage Nos 5929

et 5930 rue des Magasius, dans le Sixume
District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Eléonore et State, contenant cinq chambres, écurie et citerne. contenant cinq chambres, écurie et citerne. Le lot de terre est désigné uar la lettre B. sur un plan d'arpeniage par 4 G. de l'Isle, voyer, en date du 17 décembre 1897 et mesurant conformément 30 pieds 9-pouces de face a la rue Magazine par 150 pieds de profondeur sur la ligne inférieure, le séparant du lot A sur ledit devis, 150 pieds 4 pouces sur la ligne superfeure, eur la rué Bleomingdate et 36 pieds 8 pouces de largeur sur la ligne du fond.

2º Le cettage simple en bois No 5926 rue Magazine dans les memes district et list et se joignant als propriété di-dessus décrite, con-tenant trois chambres, hangar, etc. Le lot de terre est désigne par la lette "A" sur le sus-dit devis par De l'Isle, meurant conformé-ment 24 pieds de tace à la rue Magazine sur 150 pieds de profondeur, entre lignes paral-lèles.

Le terrain est bien rompli le voisinage excel lent, à proximité de plusieurs lignes de chars, et pour deneure ou comme placement sûc et payant la propriété est bien située.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au payant la propriété est bien située.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance en d-ux paiemente égaux à 1 et 2 ns de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur nertant 8 peur cent d'intérét à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement finsi, les dits billets devant étre subdivisée pour contavenir aux parties intéressées; 5 pour contaviènement d'avocat, en cas d'au procès pour forner la collection des billets, les améliorations devant être assuvées et les polices transférées au porteur on Ses et les polices transférées au porteur ou Atteurs des billets et l'assomption par les acquirents des taxes dues et axigibles en 1898 en sus et au desaus du prix d'adjudication ; 10 pour cout comptant du prix d'achai requis des acquéreurs au moment de l'adjud Actes de vente pardevant Charles Forman notaire, anx rais des acquéreurs 26 déc=26-ian 2 9 16 23 27

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Menbles de Salon et de Salle à Manger, et Meubles de Cuisine, Argenterie, Vétamente, etc., encognure des rues Mandeville et St-Claude.

PAR LOUIS A. RICHARDS, & CO—Louis
A. RICHARDS, & CO—Louis
A. RICHARDS, Encenteur, Bureau No.629
rue Commune, le MERCREDI, 19 janvier
1898, à 10 heures A. M., en vertu de et corformément à un ordre daté le 6 janvier 1896,
et signé par l'Hon. Fred. D. King, juge de
la Cour Civile de District pour la paroi se
d'Orleans. Division B. dans l'affaire intirulée: succession de veuve Jean Camragnolle.
No 54.715 du dossier de la susdive cour, il
aera vendu aux enchâres publiques—
Los meubles et mobiliers contenus sur les
lieux situés à l'encoignure nord-est des rues
Mand-ville et St-Claude, d'après l'inventaire
enregistré et note dans l'affaire ci-dessus intitulée.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS ET KERNA-

Remblavés, SUR LA RUE WATER,

Entre les rues Ansterlitz et Constan-Saccession de Joseph Bitter.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 43,026—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

No 43,026—Cour Civile de District, Parofsse d'Orléans.

PAR MACON. DENIS & KERNAGHAN

—W. A. KERNAGHAN, Eccanters—Bureau, 138 rue Carcordeit—JEUDI, 10 février 1898, à mi ii, à la Beure des Encanteurs. Nos 629 et 531 rve Commune, il sera veudu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté 1e 5 Janv. 1898, par l'honorable Fred. D. King, inge de la susdite cour. Division B. dens l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

Les trois lots à bâtir bien remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rucs Water, Teboupitonias, Austeritz, Constantinopie, dérigués par les Nos 4.5, et 6 dans l'ilet No 90, conformément à un plan de A. Bondousquie, ingânieur civil en date du 19 mars 1872, déposé dans le cureau de Alfred Boyligue encanteur et réferré dans l'acte de vente de Edmond Burthe par devant A. Pitot Jr netaire, le 30 avril 1872 niesurant comme suit: let o 4.25 pieds 2 lignes de face a la rue Water, la même largeur sur la ligne du fond, sur 101 nedes 3 pouces de prefondeur sur la ligne le séparant du lot No 5. Lot No 5 25 pieds 2 pouces et 5 lignes aur la ligne le séparant du lot No 6. 25 pieds 2 pouces et 3 lignes aur la ligne le séparant du lot No 6. 25 pieds 2 pouces et 3 lignes sur la ligne le séparant du lot No 6. 25 pieds 2 lignes et 3 lignes aur la ligne le séparant du lot No 6. 25 pieds 2 lignes sur la ligne le séparant du lot No 7. Ensemble avec ur bâtisses et améliorations qui s'y rouvent. Faisant face au fleuve, aux grands docks Stuyvessant, grandes fabriques et chara à vapetur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant la baleau. et chara à vapeur.
Conditions—Un tiers ou plus comptant la Conditions—Un tiers ou plus comptant la balance, sil y en a, à un crédit de un ou un et de xans pour des bil lets siècla enteut garantes par hypothèque et lens de vendeur portant 8 pour cent par an d'intéret à partir de la date d'adjudication insou au paiement final. 10 pour cent honoraires d'avocat en cas d'un orocès pour torcer la collection des billets et l'assomption par l'acquereur des taxes dues texigibles en 1898 en sus du prui del d'ul ju fication 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente,

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 jan-9 11 16 23 30-fev 6 10

PAR STEPHEN J. DERBES.

ANNONCE JUDICIAIRE. Comptes Ouverts.

James G. Belden-Cour Civile de District pour la paroisse d'irléans. Division D - N > 50 800. CONFORMEMENT à un ordre signé par

C) Hoan N. B. Kightor, juge de la Cour ci-dessus nommée le 6 janvier, je procéderai A la venta à l'enchère publique à la saile d'en-can Curtis, Nos 54 et 56 rue Baronne, le SA-MEDI, 22 janvier, à 10:30 A. M., pour le compte de la susdite succèssion— Un lot de comptes onverte dus aux Drs Ja-mes G. et J. Webster Belden. D après l'.nventaire oureg siré.

STEPHEN J. DERBE-Encanteur.
Conditions—Comptant sur les lieux.
12 janv-12 16 22

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI 25 JANVIER 1898 Propriété du troisième district occupée comme vacherie.

PAR LOUIS A RICHARDS & Cie.—Louis A. Richards, Encanteur, bureau No 629 rue Commune. — MARDI, 25 lanvier 1898, a midi, à la Bourse des Encanteurs, hos 629 et 631 rue Commune. en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Oléane. Division E. dans l'af parfernt d'après un plan copiédu susdit defaire intilu ée agroe-sion de Henry Brink No la paroisse d'Oiléans. Division E, dans l'af faire intilu ée succe-sion de Henry Brink No 54,979 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu aux enchéres publique :
Une certaine porton det rre ansemble avec les bâtieses et améliorations qui a'y trouvent située dans le Troi-lème District de cette ville dans ilet birné par les rues Nouvelle Orléans, Allen (anciennement Netu) et Unsi (anciennement Force). Laqu lle dite portien de terre, mesure 319 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Rochellave (anciennement Vertu) et 42 pieds 3 pouces et 5 lignes et -ur une profondeur et façade à la rue Rochellave (anciennement Vertu) de 42 pieds 3 pouces et 5 lignes et -ur une profondeur et façade à la rue Rochellave (anciennement Vertu) de 42 pieds 3 pouces et 5 lignes, le tout conformément à et comme il est subd visé en trois morceaux de terre séparés sur le de vis et arpentage de Edyar Pulé. assistant voyer de ville, en date du 20 décembre 1857 [désigné par les lettles A, B et C dudit devis et arpentage].

idésigné par les lettes A. B et C dudit devis et arpentage; Conditions—La moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la baiance, sil y en a, à un an, an billet de l'acquéreur, à son propre ordre, daté le noir de l'adjudiciation et endossé par ledit encanteur, portant huit pour cent par an d'intérêt à partir de sa daté et garantipar les liens du vendeur, et le priviège et hypothèque sur la propriett vendue, ensemble avec les autres causes de sécurité. L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année 1898, en su et au delà du prix d'adjudication. Dix pour cent de dépôt su le prix d'adjudication deposés au moment de l'adjudication à l'encanteur pour lier la vente. Acte de vente perdevant Gorge. Unterence, aux frait de l'acquéreur. siner, notaire, sux frais de l'acquéreur. 25 dec-25 26-jan 2 9 16 23 24 25

> ANNONCE JUDICIAIRE. No 55,080-Div. C.

Buccession de Frédérick Seimana A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, 629 use Commune. Il sera vendu aux enchères publiques conformément à un ordre renau par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orlèans, dans la seccession codessus en date du 22 décembre 1897, à la Bourse des Encanteurs. Nos 629 et 631 rue Commune, en cette ville, le MARDI. 25 janvier 1898, à midi—Un cettein lot de terre avec toutes les bàtisses et améliorations qui s'y trouvent, stud dans le Treisième District de cette ville dans l'itet tomé par les rues. I ouiss. Prété. Standa et Mara's mesurant 41 pieds 1 pouce d'ignes de face à la rue Louisa sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèes, et etant à une distance de 27 pieds 5 pouces. 4 lignes de la rue Marais. Buccession de Frederick Seim,

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAG

ANNONCE JUDICIAIRE. Trois Lots de Terre bien VENTE en PARTAGE

> Splendide Propriété,

PLACEMENT, RÉSIDENCE

SPECULATION, Située Avantageusement

LA GRANDE

Avenue Napoléon,

CARONDELET et BARONNE En pleine vue de la Magnifique Avence St-Charles,

Une de ces rares occasions qu'on ne rencontre qu'à de longs intervalles et desquelles le sage ne bâts de profiter.

Devant être Vendue en Lots Mme Mary Hottinger vs John G. Hottinger et ale.

No 51,727-Cour Civile de District pour le paroisse d'Orléans. PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN W. A. Kernaghan, encanteur—Burean 138 rue Carondelet—JEUDI, le 10 février 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune, entre les rues St. Charles et Camp, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 5 mar - 1897, et signé le 11 mars-1897, par l'hou F. A. Monroe, juge de ladire Cour. Division C. dans t'affisire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir—Douze splendides lots de terre élevés devant être vendus séparèment, situés dans le sixième districe de cette ville, naus l'îlet borné par l'avenue Napoléon, les rues Berlin Carondels et Baronne, d'asignés par les Nos 1 à 11 inclusi rement et le lot No 24, sur un devis d'arpentage par D. M. Brosnan, député voyer de ville, en dats eu 20 février 1-97, et mesurant d'après l'elit devis comme sut :
Les testa 1, 2, 3 et 4 mes-urant chaoue 30 pieds 5 poules de le ce à l'avenue Napoléon par 190 touds de proc affavenue Napoléon par 190 touds de proc affavenue Napoléon par 190 touds de proc deute entre lignes na DAR MACON DENIS & KERNAGHAN

rant d'après le-lit devis comme suit:

Les tots 1, 2, 3, et 4, mi-urant chaone, 30 pieds 5, periès de tre-à l'avenue Napoléon au 120 pieds de profindeur, intre lignes parallèles. Le lot No 1 forme l'encoignure de l'avenue Napoléon et de la tue Carondelet. Les lots Nos 5 et 6 misurant chaon. 30 pieds 4 pouces de face à l'avenue Napoléon sur 120 pieds de profondeur entre lignes, parallèles. Les lots Nos 7, 8, 9 et 10 mesarant chaon 30 vieds 5 pouces de face à l'avenue Napoléon sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 1, 8, 9 et 10 mesarant chaon 30 vieds 5 pouces de face à l'avenue Napoléon sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Baronne sur 152 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sur les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, et 7, consistent en une tésadence en hois a deux étages avec six chambres; un cottage double en bois à un étage, avec quatre chambres de chaque côté, et une écurie en bos à une étage Ces améliorations reront vendues ser parément des lots Les acquéreurs de verunt les enteverdes terrains dans les trente jours de la date de l'adjudication.

Les améliorations sur le lot No 24 désignés par les numéros municipaux 4321 et 4323 rue Carondelet, sont un cottage double en par les numéros municipaux 4321 et 4323 rue Carondelet, sont un cottage double en bois à un étage, contenant quatre chambres, allée et hangar de côté. Ces améliorations sont verdues ensemble avec la terrain sur lequel elles so trouvent, désigné comme lot No 24. Tous les lots ci-dessus seront vendus séparément d après un plan confédu anadit de

Après l'avenue St. Charles l'avenue Nepo-léon est la plus belle rue comme résidence au deseus de la rue Canel, et promet de rivaliser avée l'avenue St-Charles dans un avenu prochain. La situation de cette propriété ne pourrait pas tre améliorée ayant une bille rue parée et nne banquette en schillinger sur le devant. La rue Baronne est egalement paree Ceux désirant des sites de résidences et d'un rue Baronne est egalement paves.

Coux désirant des sives do résidences et d'un placement et d'une hansee certaine agiront sa gement en achetant ces propriétés qui sugmenteroutjen valeur sussi sût que la Norvelle-Orlésna prendra valeur et qui s'accroitera j'urnellement quoique l'on puisse dire au coutraire. Pour une résidence d'avenue, les avantages qu'offe l'avenue Napoléon sont d'une apparence qui 'ne peut pas étre discortées. Un mot aux sages est sulisant.

Conditions-Un tiers ou plus comptant su gré de l'ucquéreur ou des acquéreuts. la balance s'il y en a, en un crédit d'un et deux ans, avec billets de l'acquéreur ou des se mérreurs divisés en coupons pour satisfaire l'intérêt des vendeurs, portant intérêt de 6 pour cent par an à partir de la dat de l'adjudica ton juequ'au paiement final garanti par lien et orivilèges de vendeur sur toutes les autres clauses de garanties, incluant le 5 pour cent honoraires d'avocat en eas de procès pour le resouvrement des dits billets ou anoun d'entre eux. Les smé iorations oui sont vendues avec les lots doivent être tenues jasuréeses, et la police tans érée au porteur, on aux porteurs des billets, et les acquérenrs assumeront les taxes dur et extigibles en 1898 en plus et su dessus du prix de l'euchère sera requis des acquéreurs au moment de la vente.

ad moment de la vente.

Actes de vente un devant Thée. G. Spitz-faden, notaire, au frais des asquéreurs.

9 jan—9 16 23 30—fev 6 10

PAR MACON, DENIS & KERNA-GHAN.

ANNONCE JUD:CIAIRE. VENTE EN PARTAGE.

DAR MACON, DENIS & KERNAGHAN,
W. A. KERNAGHAN, encauteur.—Burrau
No 138 rue Carondelet—JEUDI, 27 janvier Romune, so acte ville, le MARDI. 25 jan. Vier 1898. A midi.— Un certrein lot de terre avec toures les bitsesse et améliorations qui s'y trouvent, attus dans le Tristieme District de cette ville dans l'itet borne par les rues I omas. P. 616. St. lande et Marais mesurant 41 pieds I pouce de Ignes de face à la rue Louisa sur 100 pieds de pracondeur, entre ignes parallèles, et etant à nue distance de 27 pieds 5 pouces 4 lignes de la cour Civile de District, de pracondeur, entre ignes parallèles, et etant à nue distance de 27 pieds 5 pouces 4 lignes de la Cour Civile de District, pour la Parolise d'Orléans, Division D. A. R. Conditions—Lomptant L'acquérent d'aunt assumer les axes de 1-98. Aune de vente sur frais de l'acquérent A.J. Ville et al. No. 183 resentent les avec et de ville dans le rivole de la Cour Civile de District, pour la Parolise d'Orléans, Division D. A. R. R. CHARDS, A. C.O.—LOUIS A. R. R. CHARDS, A. C.O.—LOUIS A. R. R. CHARDS, E. C.O.—LOUIS A. R. CHARDS, E. C. C.—LOUIS A. R. CHARDS, E. C. C.—LOUIS

VENTES A L'ENCAN.

VENTES A L'ENCAN: PAR W. H. FITZPATRICK.

Des amélierations sont représentés par une maison simple à deux étages, portant le nauméro manicopal 1636 rue Jackson, qui cottient dix chambres l'atusse a deux etages dans le fond qui a affice, chambres a laver et à chambre en bas, citernes poulailler, fleurs, puite et pompe. Pavage en briques et en pierres platos et grillage en ier. Cette propriét à sité toujours occupée comme résidence par le dernier propriétaire devrait rapporter un bon revens.

HUTIÉMEMENT_UN CERTAIN TOT

re devrait rapporter un bon ravean.

HUTIEMEMENT-UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et anichorations, les droits, voies, privilèges, servitudes et avaniges qui y appartionnel ten que got se situé dans l'îler borné par les rues Sixième Pritains, Septième et Coisses désigné est le neméro Truze (13) sur un iden fair par C. A. Hédin ancien sreintete de cette ville, le 10e jour d'avri. 1849 et deposé dans le bireau de J. P. Gill, ancièm notaire en cette ville, Led. Let mesure reniestun pieds quatre pouces (3) 4°) de face à la rue Sixième au cent vingt-ging pieds (125) de profonceur entre ignes parair és

Les améliorations constituir en un double cottage résidence, portant es nume los municipaux fils et 1430 rue sixième, et continuent deux chambres cab det et cuismed consque tôte, aussi un petit haugar a chacun. Acurée de la rue. Rapportant un revenu annuel de \$240 ou \$10 mermois nar rôta.

par mois par cots

parmote in revent annual de \$240 on \$10 parmote par cote

NEUVIEMEMENT—UN CERTAIN LOT
DE TERRE en embé avectantes es bâtisses
et amétorations qui s'et rouvent, les droits,
vore, privilèges, se vitudes et avantures la
dessunsappartonant on de quelques fayon en
décendant attué dans le Quatrème District de
cette ville, des gué par le No un (1-jet liet
borre par i avenue Jackson, lesgués. Essephine. Brainard et Carondriet Les del dit of forme renocquore de la rise Caro difer et l'avenue Jecksenz et mesura trente pieds, sept
porces et sept lig es d'77. de face a
l'avenne du soon, sur un profondeir et faça
de a la une Carondelet de cent en qui de (100)
entre i gués rataillées, u surés de viesure.

Les amélieration (consistent d'une

ANNONCE JUDICIAIRE. Extraordinaires.

UNE MAGNIFIQUE COLLECTION DES PLUS BELLES PROPRIETES RESIDENCES
Dans le beau Quatrième District.

A L'ENCAN, PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, MARDI, 8 FEVRIER 1898.

In Re John M. Melbourne et als vs Henry C. Melbourne et als. No 54,068 DE LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS-DIVISION A.

DAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur.

Buroau 336 rue Carondelet, le MARDI 8 février 1893, à la Bource des Encantours. Nos 629 et 631 rue Communs, entre les uses Camp et St. Charles, où tous les plans peuvent être consultés. conformément a un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orl-aux, Division A, daté et sigué le 4 octobre 1897, jendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et adressé » W. H. Fitzpatrick, encanteur, il sera vendu aux enchêres publiques au dernier tiplus grand euchérisseur, les propriétés ci-dessons decrites. A savoir PREMÉRIEMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y tiouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, anciennement Fabbourg Lafayette dans l'ilet borné par les avenues Jackson et St. Charles et les rues Carondelet (anciennement Apollo) et Philip. Le dit lot test désigné par le No 5 sur un pan par Hugh Grant, an ien voyer et déposs dans le bureau de Clement Rown, ancien notaire de la Paroisse Jeffersen. Line, conformément auquel dit plan le dit lot messre trente pieds (30) de face à la rue Jackson sur cent dix pieds (110) de profondeur entre lignes paralèles.

Les numéliorations en rie le deux foit mumérotère respectivement quatrect civil sur un plan fà la Bourse, 629 et 631 rac Communs et sur les deux foits numérotes respectivement quatrect civil sur un plan à la Bourse, 629 et 631 rac Communs et sur les deux foits numérotes respectivement quatrect civil sur un plan à la Bourse, 629 et 631 rac Communs et sur les deux foits numérotes respectivement quatrect civil sur un plan à la Bourse, 629 et 631 rac Communs et sur les deux foits numérotes respectivement quatrect civil sur les deux foits numérotes respectivement quatrect civil sur le priviléges, servipudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte de l'Honder de Quatriene District e cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Jackson, les rues Philippe et Carondelet et l'avenue St Charles, mesu-rant vingt sept pieds, sept panc-s et deux li-gues [27, 77, 27] de face à l'avenue Jackson par cont dix pieds (110) de profondeur et de face à la rue Carondelet, serve lignes paral-ièles.

DEUXIFMEMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE avec toutes les améliorarions qui ay trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, a tue dans le Qua'r eme District de cette yille dans l'ilet No. 192, borné par les rouse Carondelet et Philippe, les avenues Jackson et St. Charles, sur un plan génénues Jackson et St Unities, sur un pian gene-nal par Grant ancien vover de Lafaytte. Le dit lot est numérote six (e) sur le dit plan et mesure trente (30) pia le de face à la dite rue l'aronnelet, par nue profonieur de cent qua-rante sept picels sept pouces et deux lignes [147,7,27] entre lignes paralèlles, mesare américaine.

voes privinges servit fra eta antag a qui y a partientent en que ué sorte situe dans le Quatième District de cette vida, dans l'îlet boraé par les avennés St. charles, Jackson et les nues Care nde et et Philippe désigné comme lot No hait is, sur un plan fait par Charles Ferguson, ancien architecte en cette ville en date du 5 juin 1566, et déposé dans le bureau de James Graham, ancien betarfé électie vine comme plan numéro quatre vingt quinza (32) ser mesurant trente (30) pieds de face à ladite rus Caronaelet sur une profondeur de cent quarante sept pueds sept pouces et leux signes

de façade à la rue ducia duc mars 1832.

tes amatiern notaire en cette ville le 23 chambres à consher, vestibule, mansarde et chambre à ban au promor. Tapinseries d'un auperbe genre La con contient double citernes interent situées, sur le 101 Premier le 101 Premier de la configuration et carbins résidence moderne pocia at le numéro niunicipal 1024. Avenue Jackson.

des et une mai-on parisitement montée, ha ée d après l'architecture du dix-neuvième.

résidence medevne posta at le mamère rimmicipal 1634 Avenue Jackson.

Set est une mai-on partaitement monte, hà de d après l'architecture du d'anneuvième siècle, avec mansarde, etc. Ell- contient deux vestibules, salons doubles, salle à manger, cinq chambres à coucher, chambres à bain finis de porceliame, cui-une, office, chambres de mansarde, lieux d'aisance patentés, c'oches électriques, tayanx à cau, steve de cui-une, etc. dépendant dances, enterues doubles, puits et posspe, cour en briques et en schillinger, grillage en fer rapportant \$900 annuclement, sous un ball qui expurera le 30 septembre 1898.

CINQU'IEMEMENT UN CERTAIN LOT DE TERRE en emble avec toutes les bâtisses et al chications qu'v s'y trouvent, les droits, voies, priviège-, servitudes et avantages qui y ap-aritementen quelque sorte situadans le Quatieme District de ceute ville, dans l'iet borné par les avennes St. Charles (anciennement Natades) Juckson, et les ruces la rondelet tauciennement Apolio et Philippe et désigné comme lot Nodens (2) sur un plan fait par Hugh Grant, ancien voyer de Lafaye, te le me lour d'avril 1848 et déposé dans le bureau de J. R. Beard, ancien notaire en cette ville, Le dit let mesure trente pieds (30) de face à l'avenue Jackson par cent div pieds (110') de prefondeur-entre lignes paralièles, mesure américane. missicipal i 624 Avenue Jackson.
Sei est une mai-on partaitement montee, hâ se di apres l'architecture du d'anneuviène siècle, avec mansarde, etc. Ell's con sent denx vestibules, salons doubles, assile a manger, cinq chambres à coutent d'alsance putentés, coches électriques de spiralité aurènité, dans un voisinage raportant \$400 annations, etc. dépendant dances, cit-unes doubles, putte et posses, couten électriques, les etries doubles, putte et posses, couten d'alsance putentés, c'oches électriques des églises de tauten dances, cit-unes doubles, putte et posses, couten briques et en schillinger, grillage en far rapportant \$400 annations, etc. dépendant qui expurera le 30 septembre 1898.

CINQU'EMEMENT UN GERTAIN LOUDE ETRRE en emble avec toutes les bâtisses et al chierations qu' y s'y trouvent, les droits, voies privières, servitudes et arendierations. TERME en emble avec toutes les bâtisses et al chierations qu' y s'y trouvent, les droits, voies privières, servitudes et arendierations. TERME en emble avec toutes les bâtisses et al chierations qu' y s'y trouvent, les droits, voies privières, servitudes et arendierations. TERMES ET CONDITIONS—UN TIERS OU PLUS COMPTA STÀ l'op inn des sequitres et la ba ance s'il yen a, en un crèdit de une tiennement Nai des) J'ekson, et les mos l'ar reurs et la ba ance s'il yen a, en un crèdit de not deux ans parable et devant être démontré tanciennement Apulion et Philippe et des illes à recevoir, sonscrits par les armostel auciennement Apulion et Philippe et devant et devant étre demontre en celt viole. Le ditlet mesure tronte pieds (30') de face à l'avenue Jackson par cent dix pieds (10') de prefondeur-entre ligues paralièes, mesure au de l'armès et les actes de vonte devant contenir les actes de vonte devant contenir les prefondeur-entre ligues paralièes, mesure au de l'armès et al partier de vente pardevent JOSEPH D TAYLUR, kéq netaire, sux frais des acquéreurs doivent assumer le partier de vente pardevent JOSEPH D TAYLUR, kéq netaire, sux frais des acquéreurs doivent des la

PAR W. H. FITZPATRICK.

Cottage seul, 2057 rue Povdras. Buccession de Mary A Monaghan, 54,140 —Cour Civile de District pour la Parcisse d'Orleans—Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur

Bureau, No 336 rue Carondelet—Le
MARDI, 18 janv.er 1898, a midi à la Bourse,
529 rue Commune où '3 splans peuvent être
vns, il sera vendu en vertu d'un writ de l'Honorable Geo H. Théard, jugo de la Cour Civite
de District pour la Paroisse d'Oriènna, Division E, en date et signé le 28 septembre 1897,
jans le Girne ci-desma intitulee. dans l'effire ci-dessus intitulee.
UN LOT DE TERRE avec les l'âtisses et UN LOT DE TERRE avec les l'Atisses et améliorations qui s'y trouvert, situé dans le Premier District de cette vi'e, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Johnson Perdido et Prieur, dé igné par le numéro treis, sur un plan dressé par C. Giroux en date de 20 décambre 185. désigné comme plan No 17 dans le burean de A. E. Bienvenu, snoien notaire en cette ville. Le dit let mesure, en mesure américaine, 20 pieds 2 pouce-de face à la rue Poydras par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. gnes parallèles. Les améliorations consiséené en un cottage seul de six chambres et deux chambres dans la cour, toit en ardoise, cour briquetée, aliées. une citerns. La moitié ou plus cometant, la balance s'il y en a, à un et drux mas de crédit, un des bi-leis portant huit pour cent d'interêt, et gerantis par hypothèque et privilège du sendeur sur la propriété vendue.

L'acte de vente devra contenir toutes les clauses unselles de sécorité et passé pardevant Féirs J. Dreyfons, Esq., notaire, lequel acquéreur devra payer ensemble avec les taxes pour 1897, et 10 pour c-n: de dépôt.

12 dée-12 19 26 jan 2 9 16 17 18

Southern Iusurance Company of New Orlenna-No 314 rue du Camp-Nie-Orléaue, 14 janvier 1898- A une réunion du Burau des Directeurs de cette Compagnie, tenue ce jour, un dividende d'intérêt semi-annuel de QUATRE POUR CWNT sur le foud-capital a été déclaré payable sur de-mande. SCOTT MCGEHEE, Secrétaire.

PAR E. CURTIS.

ANNONOR JUDICIAIRE. Cour Civile de District pour la paroisse d'Or léans-Division C-No 54,270. Succession de Mme R. Mulvey.

PAR E. CURTIS, Encanteur. — Bureau anciens Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paraisse d'Orlèans, Division C, l'Hon F A. Monroe, inge, daté et signé le respiembre 1897 et à moi adressé, je pro-Mercredi, 26 janvier, à 11 A. M.

Au 1242 rue Saratoga, Un lot de propriété mobilière CONSISTANT EN

Meubles et Articles de Maison Conditions-Comptant avant livraison. 15 jan-15 16 22 24 25 26

Charbon! Charbon! Breckenridge Cannel.

Charbon Pittsburgh. Charbon Alabama. Charbon Anthracite. Gas and Foundry Coke.

W. G. Coyle & Co. 323 rue Carondelet, coin Union. PAR HECKER & SMITH. ASSONUR JUDICIAIRE

VENTES A L'ENCAN-

VENTE DU SYNDIC! CONSISTANT EN

Tapis, Nattes, Rideaux en dentelle, Shades, Tapis, Bureaux,

d'autres A L'ENCAN;

MARDI, IS JAN. 1999 a 11 A. M No 54,805-Cour Civile de District pour la

pareisse d'Orléans.-Division B. pareisse d'Orléans.—Division B.

PAR HECKER & SMITH.—J. Paul Hecker
Encanteur.—Bureau, 334 rue Carondelet.
Le MARDI IS janvier 1898, a 11 heures
A. M., sur les lieux Nos 239 rue Bourbon, près
de la rue Bienville, en vertu de et conformément à unordre de l'Hon Fred. D. Ding juge
de la susdite four Division "B" recidu et aigué
le 4 janvier 1898 dans l'affaire ci desaus
intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques, au dernier et plus haut enchériss-ur.

Le mobilier entier du magasin No 239 rue
Bourbon, invisitorié dans l'affaire ci-dessus,
consistant en un splendide assortiment de tapis, descentes de lit. nattes, rideaux de dentelles, shades rouleaux, garnitures, etc. et

7 janv-7 8 9 16 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE. UN EXCEPTIONNEL EMPLACEMENT POUR AFFAIRE. A l'encoignure Tchoupitoulas et

Amelia. A l'Encap, le 27 janvier 1898. Dans l'affaire de la enccession de John Voelkel.

No 54,644—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléaus—Division D. PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker enc. neutr—Bireau No 334 rue Caronde et—EUDI le 27 ianvier 1898 à mid. a la Bourse des Propriétés Foncieres Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformement à deut ordres separés de tour; l'un rendu et signé le 16 décembre 1847 et 'autre trendu et signé le 21 décembre 1847 et 'autre trendu et signé le 21 décembre 1847 et 'autre trendu et signé le 21 décembre 1847 et 'autre trendu et signé le 21 décembre 1847 et 'autre trendu et signé le 21 décembre 1847 par l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orlèsan Division D. dans l'affaire et dessus intimées à nume rotée, il sera vendu à l'enchere publique la suicante décrite propriété, à sacour.

Deux certains jots de terre avec tontes les bâtisses et améliorations qui s'y Fouvent et y appartement, sirués dans le Saxieme District de cette ville dans filet borné par les rues bâtisses et améliorations qui s'y rouvent et y appartenant, sirués, dans le Sixieme District de cette ville dans filet borne par les rues Tchoupironas. An onite. Amélia et Annonciation et designés comme lots Nos 19 et 20 de l'idet No 107, sur un devis fai; par Sidney G. De L'i-le koyer, daté le 3 novembre 1891, let anove à l'iste passé par devant Benj Ory, notaire, le 4 avril 1892. Les dits lots se toucent et mean ent comme soit :

Lot No 18 mesurant 32 nieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Tchoupitonias 32 pieds de largeor dans le fond sur 127, pieds et 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté qui le sépare du loi No 18 119 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne de côté qui le sépare du loi No 18 119 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Tchoupitonias 26 pieds S. ponces de largeor des resultant 37 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Tchoupitonias. 26 pieds S. ponces de large r dans le fond, 119 p.eds 9 pouçes de profondeur et de façade à la rue Amélia.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant a l'option de l'acquèreur, la balance s'il y en a. en lui crédit de un et deux ans, représentes par des billets de l'acquèreur, portant 8 pont cent d'interêt par an, et garactifs pour les risponteurs et la ligne de côt dui lo rédit de un et deux ans, représentes par des billets de l'acquèreur, portant 8 pont cent d'interêt par an, et garactifs par la pouces et 2 lignes de l'acquèreur, portant 8 pont cent d'interêt par an, et garactifs par la pouce a la pouce au me profondeur et façade à la rue Bourgogne de 65 pieds et 1

ger. Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur. 26 dec -26-jan 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE VENTE EN PARTAGE. Double Cottage,

Nos 2325 et 2237 rue Terpsi

Cottage Simple,

2727 rue Washington, Dans l'affaite de Mme George Ivor vs Juntice Noote et ala

Dans l'affaire de Mme George Ivor ve Justice Noote et als.

No 55.046—Chur Civile de District pour la Paroisse d'Orièana—Division D.

Par Heuker & Smith J. Paul Hecker.

Encanteur—Burean no 334 rue Carondelet, Jeudi 27 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs nos 629-631 rue Commine, en vertu d'un jugement rendu et signe le 22 décembre 1897, par l'Hon. W. H. Rightor jauge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéana, Division D'odans l'affaire di-desana, il sera véndu à l'encan la prorriété ci-après décrite à savoir—

19 Un certain lat de terre dans la Premier District, de cette ville, ensemble avec toutes les bâtiseses et améliorations qui sy trouvent, dans l'illet burné par les rues Térpsichore, Mélpomène, Howard et Freret, et désigné somme lot No 2, mesuraut 31 pieds 7 pouces de faces à la rue Terpsichore sur une profondur de 90 pieds, entre lignes parallèles, ét un composé d'une partie des lots Nos 12. 13 et 14 aur un plan original de George T. Dunbur, ancien voyer, sur un certain plan dresse par C A Heddin, architecte, en daté du 15 février 1855 et dépose en l'etude de M. Gernon, notaire.

20 Deux chrtains lots de terre ensemble avec fontes les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'illet boycé par les rues Weshington, Quatrième, Magnoise et Clars, et désignés comme luts lors de la Cuars, et désignés comme luts lors de l'arcanereur de 108 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Le tiersde l'intérrèt des mineur dans les propriétés ci dessus sera vendu comptant, et les deux autres tiers de l'intérrèt des mineur dans les propriétes ci dessus sera vendu comptant, et les deux autres tiers de l'intérrèt des mineur des chat, s'in y en s, a un et deux aus de c'edit à 8 pour cent d'intérêt, garanti par lie de l'acquereur, et la baiauce du prix d'acquereur devant assumer toutes les taves de 1817 en sus et se deux autres lier de veute pardevant Ar hur II. Prowns; notaire 26deo-26—au 29 16 23 27

L'ITAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE L'd'Orléans—Courcivile de District pour la paroisse d'Orléans—No 55,270—Division A—L-on Levy — ses oréanciers—Ordre de Courquine réunion des oréanciers de Leon Levy, notaire public, en son bureau. No 830 rue Commune en cette vill-, le >me j'ur de février 1898, dan- le but de voter sur l'application dudit Léon Levy pour un répit, et que D. M. Shol-ra soft appoiné avocat pour représent r les créanciers abients. Il est de plus ordinnis que dans l'intervalle toutes procédures judi laires contre la personne et les biens du plaignant solent suspendues insqu'à ce que une action soit prise sur cetté app location. spu loation.

Fait et signé ce 3 m- jour de janvier 1993.

[Signé]

Pout copie conforme.

Jas. D. Rankin, Député-Greffier.

6-janv 6 19-fév 8

VENTES A L'ENCAN

PAR PAUL & GURLEY. ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Excellent Placement Le Joli, Commode et Confortable COTTAGE DOUBLE,

Nos 415 et 417 rue Derbigny, près Conti.

Succession de Nichelas Stumpf. No 53,116.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul.

Encanteur-Bureau No 727 rue Commune-Le MARDI. 8 février 1898. 4 midi. 2 la Bourse des Encanteurs Numéro 629 rue Commune près Camp, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juxe de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C. siè yeant en lieu de l'Hon George H. Théard, juge de la la dite Cour Division E, main enant absent en date du 51 décembre 1897, in re et pour le compte de la succession de Nicolas Stumpf (No 53 116 du dossier de la dite Cour il sera vendu à l'encancour il sera vendu a l'encan— Un certain lot de terre ensemble aven toutes Un certain lot de terre ensemble aven toutes les améliorations qui s'y trouvent, situe dans le js cond district de cette ville, dans l'itét 220, borne par les rues Derbiguy. Roman, Conti et St Louis, désigné per le No 2 dudit ilet sur un plan de Louis Pille en dave du ler mai 1841, et mesurant 26 p eds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Derbigny, sur une profondeur entre ligues paralièles da 143 pieds mesure anglas avec les ci-dessus) la portion du find du let No 3 se joignant au fot No 2 dans le fond et mesucant 26 pieds, 6 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes paralièles de 18 pieds formant un Lan let parallèles de 18 pieds bieds formant un Lan let parallèles de 18 pieds sieds formant un Lan let

ponces et 3 lignes de protond-ur dans le fond du l': No 3 sur une profondeur entre lignes parallèles de 18 pieds formant un L au let No 2.

Les amélioretions consistent en un joli, confortable et désirable cottage deuble, bien subdivisé, connu par les Nos 415 et 417 rue. Der biguy, lovali é excessivement attrayante et a proximité des marchés églises, etc. Un placement rémunératif et permanent.

Conditions—Un tiers ou plus complent au gré de la quéreur et la balance à un crédit de un et deux ans avec les clauses nuclèus de sécurité, portant intérêt au taux de 8 040 à partir de la date jusqu'au paienent. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo. W. Dearing, notaire. L'acquéreur assemmant en plus de son enchére les tarce de ville et d'Etat pour l'année 1897. Un dépôt de 10 040 exigé au moment de l'adjudication.

ANNONCE JUDICIAIRE. SPENDIDE OCCASION -pour un-

PLACEMENT LUCRATIF Propriétés de Chufx du Deuxième Le Vaste, Moderne et Com-

mode Cottage Double.

Nos 940 et 942, rue St-Philippe encoignure Bourgegne Ensemble avec Le Gracieux Cottage Simple Y TOUCHANT, CONNE COMME LE

No 934 RUE ST PHILIPPE. LE CONFORTABLE ET SUBSTAN-TIEL COTTAGE DOUBLE EN Briques, Nos 731 et 733 Rue St-Philippe, près Royale Succession de G Terranova et Fran-

cette ville, dans dilet compris entre les rues bauphine. St Philippe. Bourgogne et Dumaine formant l'enceignure des rues St. Philippe et Bourgogne, meeurant, en meaure américaine, 66 rueds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue St. Philippe aur une profondeur et facult à la rue. et façade à la rue Bourgogue de 65 pieds et 1

Les améliorations comprennent le caste Les améliorations comprennent le confortablement distribué et récemment one, truit cottage double en bois, désigné de les numeros municipaux 940 et 942 rue St Philippe confenant à chambres vastes et bien venullé, enisine, etc., de chaque côté, cuer ne, hydrant, etc. en commun avec celnice et aux cottages adjacents. Aussi le cottage résidence simple, gracienx et confortable sur le même let et contigu à la propriété désigné par le numéro mauscipal 934 rue St Philippe, contenant 3 chambres, gale rie de cofé, hangar, etc., allés sur le coic et toujeurs loné, et rapportant \$10 par mois. Ces progriétés sont admirablement situées, à proximité d'eglises, écoles et u-rehés et desirables et course résidences on comme piace ment.

sirables tott comme residences on comme placement

2: Un certain lot de terre ensemble avertoures les bâtisses et améliorations, qui ay trouvent, devits, voies, et privilèges le-desens y appartenant on en dépendant situé dans le Deuxière District de ceite ville, en l'îlet hormé par les rues St. Prilippe. Routhon Ursuines et Royale et mesurant en me-ure françaises 30 p eds de face a la rue St. Philippe sur 90 pieds de profondeur plus on meins.

Les améliorations comprement le viete et substantiel cottage double à un étage en bois dans le fond, désjaré par les Nos 731, et 733 rue St. Philippe. Le tout bien distribué, allée, cour pavée, hydrant; locamon centrale, à proximité de tous les avantàges et convenablement administrée rapporterat facilement entre \$30 et \$35 par mois.

Conditions, de la vente—Un tiers on plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance à un et deux sins à 8 pour cont d'interé avec lien du ve. deur, pour la balance du prix non payé, ensemble avec l'hypothèque, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas d'un procès pour forcer le paiement des billets; assurances et autres clauses nauciles de sécurité.

Actes de vents aux finis des acquerents pardevant Falix J. Prig, n'airre Un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication

26 déc -26-jan 2 9 16 23 27

26 déc –26—jan 2 9 16 23 27 ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVI-Le le de District pour la paroisse d'Origans.

No 55,295—t'our Civile de District—Divi-La de de District pour la parsisse d'Orléans.

No 55.295—l'our Civile de District—Division K—Charles Konnecker ys ses créanciers—Ordre de Cour.—Que la cosaion des biens du pétitionnalre Charles Konnecker, insolvable dans cette affaire soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; qu'une réunion de dits créanciers enters; qu'une réunion de dits créanciers enters; qu'une réunion de dits créanciers enters; qu'une réunion de dits créanciers enters, notaire public, en son bursai, No 213 Passage de la Bourse. en cette ville, commensant M.A.R.D.I. le 25ms jour de janvier 1898, a 11 heurse A. M., dans le but de délibérer aux les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumisses et que dans l'intervalle toutes procédures indiciaires contre la personne ainsi que les biens dudit nétitionnaire soient suspendues, et que Jue Bokentoht soir nommé aunéir provisoire des créanciers dudit insolvable et que des lettres lui soient éniese comment et domant caution en la somme de cinq cents dollars (#500) conditionnée comme le requiert la loi.

dollars (1909)
la loi.
Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1898.
[Signé] GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie contorme.
JAS D. RANKIN, Députe-Gredler.

GUIDE COMMERCIAL

PHARMACIES. A. Mailhes, coin Royale et St Louis.

UNE DECOUVERTE.

Boncles d'oreilles et diamants, 30 010 d'es compte aux acheteurs, Palaia Weinfurter enti et Passage de la Bourse.